

## Nouvel envoi - Statut de l'animal - SMIC - Le Synapses vous informe - Newsletter #10

Cette newsletter à laquelle vous vous êtes abonné, met à votre disposition des informations accessibles au moyen d'un clic sur le lien ou les liens qui vous intéressent (en couleur orange soulignée dans le texte ci-dessous). Cette pratique permet de ne pas encombrer inutilement les messageries. Pour profiter de l'apport des textes enrichis, nous vous recommandons d'ajouter l'adresse e-mail [noreply@e-monsite.com](mailto:noreply@e-monsite.com) dans vos contacts.

### SMIC

En complément de notre dernier envoi, nous avons complété l'article relatif au relèvement du SMIC, suite à la parution du décret au *Journal officiel*. [Lire l'article](#)

### Statut de l'animal

Courant janvier 2012, le SYNAPSES a été reçu par Geneviève GAILLARD, députée-maire de Niort qui était chargée de porter la voix de l'Assemblée nationale devant le Conseil économique, social et environnemental (CESE) au sujet d'un éventuel changement du "statut de l'animal". D'autres personnes qualifiées ont également été auditionnées par cette institution et nous avons mis en ligne sur ce site la page qui lui était consacrée par le CESE, mais le lien n'aboutit plus depuis quelques semaines. En l'absence d'informations officielles nous avons retiré ce lien.

Au cours de son émission sur France inter "Vivre avec les bêtes" du 24 juin 2012, Allain Bougrain-Dubourg, membre du CESE et initiateur de ce débat a explicitement admis que ce point avait été retiré de l'ordre du jour sous la pression des lobbies "Agriculteurs", "Chasseurs" et "Pêcheurs", mais aussi des "Entreprises".

Pour notre part, nous n'avons pas fait obstacle à des évolutions, à la condition que la sécurité juridique des transactions soit préservée, voire améliorée compte tenu de la qualité d'être vivant des animaux de compagnie et des incidences réelles que peut avoir le transit d'un animal, aussi bref soit-il, dans un nouvel environnement.

### Pétition OPCA de branche

Suite à la signature, par les partenaires sociaux d'un accord désignant un nouvel OPCA, dérogeant aux taux légaux pour les entreprises de moins de 10 salariés, nous avons décidé de porter opposition à l'extension de cet accord. Pour avoir des chances de faire aboutir cette démarche, nous avons rédigé une pétition pour laquelle nous sollicitons votre participation.

En effet, l'accord en question ferait supporter aux entreprises de moins de 10

salariés une cotisation supérieure de 36 % au taux légal alors que pour leur grande majorité les entreprises du secteur professionnel emploient moins que ce seuil. [Participer](#)

## Archives

A la demande de certains lecteurs, nous avons mis en ligne l'ensemble des newsletters déjà publiées. Un lien permanent est disponible directement sur le site et sera rappelé sur chacune des newsletters.

[Accéder aux archives](#)

## L'équipe du SYNAPSES

Syndicat national des activités liées aux animaux domestiques et non domestiques, aux végétaux d'ornement, à l'environnement et au cadre de vie

55, rue Lacordaire

75015 Paris

Téléphone 01 44 26 30 98

Fax 01 77 65 66 02

<http://www.syndicat-animaleries.org>

[contact.synapses@gmail.com](mailto:contact.synapses@gmail.com)

<http://twitter.com/#!/LLSynapses>

L'ensemble des newsletters déjà publiées est disponible au moyen du lien suivant.

[Archives](#)